

REFORME DE LA FORMATION INITIALE DES TECHNICIENS PRINCIPAUX DE PTS

Le 12 février 2021, la DCRFPN nous présentait la refonte de la formation initiale des techniciens principaux de PTS.

Cette formation passerait de 8 semaines à 7 semaines avec mise en place de modules en e-learning et auto-apprentissage.

Elle serait mieux adaptée à des enjeux actuels et au niveau de compétence acquis des personnels intégrant ce grade.

Elle serait mise en place à partir du mois de mai.



Le SNAPATSI s'inquiète de la mise en place de modules en e-learning et auto-apprentissage. La DCRFPN nous informe que les directions d'emploi en sont avisées et y sont favorables. Nous serons très vigilants à ce que les chefs de service permettent aux agents de disposer du temps nécessaire pour suivre ces modules. Il est hors de question que le suivi de ces modules se fasse selon le bon vouloir des chefs locaux.

Le SNAPATSI dénonce la non prise en compte de ses inquiétudes sur les questions de sécurité. Un tout petit module de 3 heures sera dédié à la « gestion du risque terrain ». Nous regrettons que la DCRFPN n'ait pas été associée à la réflexion menée dans le cadre du rapport Bodin. Nous attendons des avancées significatives sur le sujet.

Le SNAPATSI encore une fois dénonce le manque d'ambition de l'administration s'agissant de la formation initiale des personnels scientifiques. Nous demandons depuis des années qu'une formation en criminalistique soit intégrée au tronc commun de formation initiale de tous les PTS. Cela n'est toujours pas à l'ordre du jour. Quand donc les personnels scientifiques pourront-ils bénéficier d'une formation digne de ce nom ?

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend !